



AVIS DE COURSE

WLS l'Occitane PALAVAS-LES-FLOTS 4 et 5 mai 2024 Grade 5A

Autorité Organisatrice : Cercle Nautique de Palavas



Préambule

Prévention des violences et incivilités

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents.es et aux accompagnateurs.trices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants.es

La mention [NP] dans une règle signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer (No Protest) contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Cela modifie la RCV 60.1(a).

La mention [DP] dans une règle signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV),
- 1.2 les prescriptions nationales traduites pour les concurrentes non francophones précisées en annexe « Prescriptions »,
- 1.3 les règlements fédéraux,

1.4 le règlement WLS Trophy 2024.

2. PUBLICITE DE L'EPREUVE [DP]

Les bateaux peuvent être tenus d'arborer la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice (AO). Si cette règle est enfreinte, la Réglementation World Sailing 20.9.2 s'applique (lien internet Réglementation).

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3.1 L'inscription à la régata est limitée aux 18 premiers équipages féminins inscrits.

3.1.1 Le nombre d'équipières à bord devra être compris de minimum 3 et maximum 4 équipières embarquées.

3.1.2 Un maximum de 6 membres d'équipage navigantes par équipe sera autorisé pour chaque compétition du WLS Trophy.

3.2 La régata se courra sur des monotypes Elliott 6, fournis par l'Autorité Organisatrice. Seuls les bateaux et les voiles fournis par l'AO auront le droit de courir.

3.3 Les équipages admissibles peuvent se préinscrire (dans la limite des places disponibles) en envoyant la fiche de préinscription figurant en annexe par mail à l'organisateur à l'adresse suivante : cn.palavas@orange.fr

L'inscription et le paiement des frais d'inscription se feront ensuite en ligne au moyen d'un lien envoyé par l'organisateur.

3.4 Les concurrentes résidant en France doivent présenter au moment de la confirmation d'inscription les documents suivants :

a) Pour chaque concurrente majeure en possession d'une licence club FFVoile, la licence club FFVoile mention « compétition » ou « pratiquant ».

Pour chaque concurrente mineure en possession d'une licence club FFVoile :

- La licence club FFVoile mention « compétition » valide ou

- La licence club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur

b) Pour chaque concurrente n'étant pas en possession d'une licence club FFVoile, qu'elle soit étrangère ou de nationalité française résidant à l'étranger :

- Un justificatif d'appartenance à une autorité nationale membre de World Sailing

- Un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros,

- Pour les mineures, l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur.

c) Une autorisation parentale pour les mineures

d) l'autorisation du port de publicité s'il y a lieu

4. DROITS A PAYER

Les droits d'inscription sont de 350 € ; ils comprennent le repas du samedi soir pour tous les membres de l'équipage. Chaque équipage devra signer un contrat de mise à disposition du bateau avec l'AO au moment de l'inscription et déposer un chèque de caution de 1 200 € pour les dommages. Le rachat de franchise sur la licence FFVoile du skipper est conseillé.

5. PROGRAMME

DATE	HORAIRES	PROGRAMME
Vendredi 3 mai	14h00-18h00	Entraînement
Samedi 4 mai	8h30 à 10h00 10h15 11h15 19h00	Confirmation des inscriptions Briefing des skippers Premier signal d'avertissement, courses à suivre Soirée des équipages
Dimanche 5 mai	9h00 10h00 A partir de 16h30	Briefing des skippers Premier signal d'avertissement, courses à suivre Remise des prix

6. INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

6.1 Les IC seront affichées selon la prescription fédérale.

6.2 Les IC seront disponibles en version électronique à l'adresse suivante :

www.cercle-nautique-palavas.com

7. LES PARCOURS

7.1 Les parcours seront de type construit.

7.2 L'emplacement de la zone de course est décrit en annexe ZONE DE COURSE.

8. SYSTEME DE PENALITE

8.1 La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

8.2 Un jugement sur l'eau dont les modalités seront précisées dans les IC pourra être mis en place.

9. CLASSEMENT

9.1 Une course par poule devra être validée pour valider la compétition.

9.2 En modification de l'annexe A2 des RCV, aucun score ne sera retiré.

10. LIMITATION DE SORTIE DE L'EAU [DP]

Les bateaux ne doivent pas être sortis de l'eau pendant la régata sauf sous réserve et selon les termes d'une autorisation écrite préalable du comité de course.

11. COMMUNICATION RADIO [DP]

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

12. PROTECTION DES DONNÉES

12.1 Droit à l'image et à l'apparence : En participant à cette compétition, chaque concurrente et ses représentants légaux autorisent le CNP, la Ligue de Voile Occitanie, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions d'elle-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

12.2 Utilisation des données personnelles des participantes : En participant à cette compétition, chaque concurrente et ses représentants légaux consentent et autorisent la Ligue de voile Occitanie, la FFVoile, ses sponsors, ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), toute concurrente ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données la concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

13. ETABLISSEMENT DES RISQUES

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrente accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manoeuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

14. PRIX

Des prix pourront être distribués lors de la proclamation des résultats dimanche 5 mai.

15. COMMUNICATIONS

Afin de mettre en valeur cette compétition et les participantes, il sera demandé à chaque équipe de transmettre à l'organisateur en amont de l'événement une courte présentation et une photo.

16. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :
le Secrétariat du CNP.

Tel. 04.67.68.97.38

E-mail : cn.palavas@orange.fr

Site: www.cercle-nautique-palavas.com

Possibilité d'hébergement :

Camping Le Camarguais : entre Palavas et Lattes (3 kms)

<http://www.campinglecamarguais.com/>

ANNEXE A : ZONE DE COURSE

